

AVIS D'ATTRIBUTION

**D'UN CONTRAT DE CONCESSION DES SERVICES PUBLICS
DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

AUTORITE DELEGANTE :

Commune de Moissac-Bellevue, 15 Le Cours 83630 MOISSAC-BELLEVUE
Tel : 04.94.70.16.21, Mail : mairiemoissac83@orange.fr

INTITULE DE LA DELEGATION :

Gestion du service public de l'eau potable et du service de l'assainissement de la Commune

OBJET DE LA DELEGATION :

Contrat de concession de service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif de la Commune

DUREE DE LA DELEGATION :

5 ans : Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026

LIEU GÉOGRAPHIQUE D'EXÉCUTION :

Commune de Moissac-Bellevue (83 630)

MONTANT ESTIMÉE DU CONTRAT :

500 000€ HT sur la durée de la concession (5 ans)

PUBLICATION ANTERIEURE CONCERNANT LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC :

Marchés sécurisés le 14 juin 2021 et VAR-MATIN le 18 juin 2021

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Critères énoncés dans le règlement de consultation

**DATE DE LA DELIBERATION APPROUVANT LE CHOIX DU CONCESSIONNAIRE ET DU CONTRAT DE
CONCESSION :**

10 décembre 2021 visée par la Préfecture le 16 décembre 2021

DATE DE SIGNATURE DU CONTRAT PAR L'AUTORITE DELEGANTE :

30 décembre 2021 transmis en Préfecture le 10 janvier 2022, notifié le 11 janvier 2022 au concessionnaire.

**NOM ET ADRESSE DU CONCESSIONNAIRE EN FAVEUR DUQUEL UNE DECISION D'ATTRIBUTION DE LA DSP A
ETE PRISE :**

SUEZ EAU FRANCE SAS – Région SUD – 270 rue Pierre DUHEM 13 856 AIX EN PROVENCE

INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Toulon, 5 rue Jean Racine, CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 09,
Téléphone : 04.94.42.79.30 Télécopie : 04.94.24.89.76

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 19/01/2022